Marmagne (21) : planté en 1780, le platane de l’abbaye de Fontenay défie douze autres arbres pour le titre d’« Arbre de l’année »

10/11/2026 à 15h53



Treize arbres remarquables, un par région, sont en lice pour devenir l’Arbre de l’année 2026. Les Français peuvent voter jusqu’au 4 janvier 2027, dans le cadre d’un concours lancé par le magazine *Terre Sauvage* et l’Office national des forêts (ONF).

Un platane de près de deux siècles et demi à l’abbaye de Fontenay

En Bourgogne-Franche-Comté, c’est le **platane de l’abbaye de Fontenay, à Marmagne (Côte-d’Or)**, qui défend les couleurs de sa région. Planté en 1780, au cœur de ce site cistercien inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO, il atteint selon les organisateurs locaux environ **46 mètres de haut** et près de **6 mètres de circonférence**. Il bénéficie depuis 2019 du label « Arbre remarquable de France ».

Mais la concurrence est forte : un séquoia à Carquefou (Loire-

Atlantique), un poirier au Vieux-Marché (Côtes-d'Armor), un figuier des banians à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes), un charme à Saint-Germain-de-la-Coudre (Orne) ou encore un platane baptisé « Danton et Robespierre » à Caunes-Minervois (Aude) figurent parmi les finalistes.

Un vote ouvert aux Français jusqu'au 4 janvier 2027

Sur 132 candidatures soumises cette année, le jury a sélectionné treize arbres pour leur beauté, leur histoire et leur importance dans le paysage ou la mémoire locale. Le lauréat du Prix du public représentera la France lors du concours européen en février 2027. Les résultats nationaux doivent être annoncés le **14 janvier 2027**.

Vote et portraits des candidats : site officiel de l'Arbre de l'année.

Sources : Office national des forêts, 9 novembre 2026 ; abbaye de Fontenay, annonce du concours.